



Ville de Lewarde

BUDGET PRIMITIF 2023 **Note synthétique de présentation**

Préambule :

Il vous est ici présenté synthétiquement les informations essentielles jointes au budget primitif afin de vous permettre d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité, universalité, et équilibre.

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, Monsieur le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 janvier de l'année civile.

Le budget d'une collectivité est étroitement lié aux besoins et aux aspirations exprimés par sa population, des possibilités financières et de l'évolution démographique. La préparation des budgets locaux est un moment essentiel de la vie des collectivités territoriales. Il est nécessaire d'en maîtriser toutes les étapes, afin de conduire le processus de manière optimale et d'éviter les écueils juridiques. Le budget obéit à des règles de présentation fixées par des maquettes et doit respecter un calendrier d'élaboration précis.

Le calendrier budgétaire s'établit de la façon suivante :

- **le budget primitif ou prévisionnel** de l'année N doit être établi par le conseil municipal avant le 15 avril et 30 avril l'année des élections.
- **le compte de gestion** de l'année N-1, rédigé par le percepteur, doit être présenté avant le 1^{er} juin, c'est un acte de contrôle de l'état sur la gestion financière de la ville.
- **le compte administratif** de l'année N-1, établi par le maire, est présenté au conseil avant le 30 juin, c'est un acte de vérification par les élus sur l'exécution exacte des décisions financières votées.

Le budget est divisé en deux sections : **fonctionnement et investissement**. Chaque section est partagée en deux postes : **recettes et dépenses**. **Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées**. De plus, le document doit reprendre les résultats financiers antérieurs.

I- Contexte national

Le contexte actuel est très impacté par la situation internationale et l'inflation actuelle due entre autres, à la guerre en Ukraine et aux tensions d'approvisionnement sur les marchés mondiaux.

L'inflation est généralisée et la hausse des prix se propage également aux biens et services.

De ce fait, notre commune subira en 2023 des augmentations sans précédents des coûts de matières premières, notamment de l'électricité, du gaz, du papier, ou encore des denrées alimentaires. Des ruptures d'approvisionnement en tout genre sont également à prévoir.

Face à l'inflation des tarifs de l'énergie, notre commune travaille d'ores et déjà à des pistes de réduction de consommation énergétique, en fonctionnement comme en investissement.

II- Contexte local :

Lewarde compte 2425 habitants.

La ville possède les équipements communaux suivants :

-  La mairie
-  Le presbytère
-  La PMI
-  L'instance de gérontologie
-  La Poste
-  L'école maternelle Victor Hugo
-  L'école primaire Roger Salengro
-  Le restaurant scolaire
-  La salle des fêtes Henri Martel
-  La salle omnisports
-  Le stade
-  La salle de tennis
-  La salle Edouard Pot
-  Le boulodrome
-  Le city-stade
-  La salle de Javelots – Billons « les Houillères »
-  2 logements dans la rue d'Erchin

III- Les emprunts communaux

Années	Capital	Intérêts	Annuités
2020	107354,15	58085,05	165439,20
2021	109552,50	55479,00	165031,50
2022	112160,07	51795,81	163 955,88
2023	114 868,98	48 011,23	162 880,21

IV- Les taux d'imposition

Proposition de taux pour l'année 2023 :

Pas d'augmentation des taux communaux

2023	Taux communaux	Bases prévisionnelles	Montants
Suppression de la taxe d'habitation			
Taxe foncière bâtie	25,90% + intégration du taux départemental de 19,29% = 45,19%	1 926 000	870 359 €
Taxe foncière non bâtie	85,36%	26 400	22 535 €
Taxe d'habitation	19,60%	25 718	5 041 €
TOTAL			897 935 €

Il vous est fourni en plus du présent document l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes locales directes locales pour 2023.

V- Reprise des résultats 2022 et élaboration du budget primitif 2023

A- Section de fonctionnement 2022

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette. **Le détail des recettes et des dépenses est annexé dans le tableau n°1A et 1B (colonnes 3 et 4).**

1- Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Réalisé
13	Atténuation de charges	2 500,00 €
70	Produits et services	165 016,29 €
73	Impôts et taxes	957 287,74 €
74	Dotations et participations	937 956,04 €
75	Autres produits gestion courante	43 827,78 €
77	Produits exceptionnels	6 860,20 €
TOTAL	Recettes	2 113 448,05 €

2- Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Réalisé
11	Charges à caractère général	618 315,47 €
12	Charges de personnel	822 935,37 €
14	Atténuations de produits	73797,00 €
65	Autres charges gestion courante	244 018,01 €
66	Charges financières	49 968,64 €
67	Charges exceptionnelles	901,71 €
68	Créances	1 000,00 €
TOTAL	Dépenses	1 810 936,20 €

Les recettes auxquels nous soustrayons les dépenses affichent un montant excédentaire de 302 511,85 €.

B- Section d'investissement 2022

La section d'investissement recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent, entre autres, les subventions versées par l'Etat, la Région, le Département, ainsi que la capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire. **Le détail des recettes et des dépenses est annexé dans le tableau n°2A et 2B (colonnes 3 et 4).**

1- Les recettes d'investissement

Chapitre	Article	Réalisé
10	Dotations fonds divers et réserves	297 388,48 €
13	Subventions d'investissement	20 246,00 €
41	Opérations patrimoniales	21 342,86 €
TOTAL	Recettes	338 977,34 €

2- Les dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Réalisé
16	Remboursement d'emprunts	114 611,62 €
21	Immobilisations corporelles	111 738,02 €
41	Opérations patrimoniales	21 342,86 €
TOTAL	Dépenses	247 692,50 €

Les recettes auxquels nous soustrayons les dépenses affichent un montant excédentaire de 91 284,84 €.

C- Etat des restes à réaliser

Les restes à réaliser sont des dépenses et/ou des recettes engagées par la commune mais non réalisées au 31 décembre 2022.



Ville de Lewarde
Restes à réaliser

Dépenses engagées mais non réalisées et recettes non recouvrées au 31 décembre 2022

Dépenses				
Domaines	Lieux	Motifs	Montants	Articles
Voiries	Rue des Peupliers	Trottoirs et tapis	37 000.00 €	2151
	Cité Béharelle	Tapis	15 000.00 €	2151
Aménagement	Rue des Peupliers	Création d'un parking	11 000.00 €	2128
TOTAL			63 000.00 €	

Recettes			
Domaines	Motifs	Montants	Articles
Travaux de voirie - Rue des Peupliers	Subvention Conseil Départemental - ADVB voirie	11 672.00 €	1323
Numérique à l'école primaire	Subvention Etat - Plan numérique	16 240.00 €	1321
TOTAL		27 912.00 €	

Solde des restes à réaliser	
Dépenses	63 000.00 €
Recettes	27 912.00 €
Solde	- 35 088.00 €

A Lewarde, le 27 mars 2023

La Responsable d'Unité,

Barbara DOMENJOD
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Le Maire
Alain BRUNEEL



D- Reprise des résultats 2022 pour l'élaboration du budget primitif 2023

Dépenses de fonctionnement 2022	1 810 936,20 €
Recettes de fonctionnement 2022	2 113 448,05 €
Soit un excédent 2022 de	302 511,85 €
Excédent 2021	670 001,09 €
Soit un excédent 2022 (affecté au RF 002)	972 512,94 €

Dépenses d'investissement	247 692,50 €
Recettes d'investissement	338 977,34 €
Soit un excédent de	91 284,84 €
Déficit 2021	- 19 274,60 €
Soit un excédent 2022 (affecté au RI 001)	72 010,24 €

Reprise des résultats d'investissement	72 010,24 €
Restes à réaliser	- 35 088,00 €
Besoin d'affectation au 1068	36 922,24 €

VI- Budget primitif 2023

A- Section de fonctionnement

Entre autres, les subventions associatives prévues sont reprises dans le tableau :



**Subventions versées aux associations
Préparation budget primitif 2023**



Nom de l'association	Subvention 2022	Subvention exceptionnelle demandée en 2022	Proposition pour 2023	Subvention exceptionnelle à retenir en 2023
Amicale du personnel communal	1 120.00 €		1 120.00 €	
Amicale laïque	520.00 €		520.00 €	
Armece solidaire	0.00 €		0.00 €	
Association des secouristes	870.00 €		870.00 €	
Association des parents d'élèves de l'école de Meusy	0.00 €		0.00 €	
Bibliothèque pour tous	2 000.00 €		2 000.00 €	
Boule joyeuse lewardoise	470.00 €		470.00 €	
Stretch'attitude	430.00 €		430.00 €	
Comité d'animation lewardois	10 100.00 €		10 100.00 €	1 990.00 €
Confrérie du clos Saint Rémi	310.00 €		310.00 €	
Couture et aide à la couture	170.00 €		170.00 €	
Culture et liberté	1 580.00 €		1 580.00 €	
Club de catch	170.00 €		170.00 €	
Dojo club lewardois	1 770.00 €	435.00 €	1 770.00 €	435.00 €
Du képi au casque	300.00 €		300.00 €	
Marcher bouger Lewarde	250.00 €		250.00 €	
Anciens combattants APN	500.00 €		500.00 €	
Koukiri comédie	170.00 €		170.00 €	
La horde des Ter du Nord			170.00 €	
Les p'tits lewardois	330.00 €		330.00 €	
Les géants de Lewarde	200.00 €		200.00 €	
Les jardiniers	350.00 €		350.00 €	
Les bouillottes et billons	190.00 €		190.00 €	
Les sangliers	190.00 €		190.00 €	
Peinture sur soie	330.00 €		330.00 €	
Ping-pong club lewardois	3 010.00 €	120.00 €	3 010.00 €	
Reste du cœur	1 500.00 €		1 500.00 €	
Société de chasse	170.00 €		170.00 €	
Syndicat d'initiative	510.00 €		510.00 €	
USCL football	2 000.00 €		2 000.00 €	300.00 €
FC minier football	2 000.00 €		2 000.00 €	
Union sportive lewardoise - Gym	1 890.00 €		1 890.00 €	
Vélo club	160.00 €	1 500.00 €	160.00 €	1 500.00 €
Sous-Total 1	33 560.00 €	2 055.00 €	33 730.00 €	4 225.00 €

Secours populaire	150.00 €		150.00 €	
Episcot	200.00 €		180.00 €	
AFM Tâcheur	150.00 €		150.00 €	
Institut d'histoire sociale CGT du Douaisis et environs	160.00 €		160.00 €	
UPOLEP		1 500.00 €		1 500.00 €
Sous-Total 2	660.00 €	1 500.00 €	640.00 €	1 500.00 €
TOTAL	34 220.00 €	3 555.00 €	34 370.00 €	5 725.00 €
		37 775.00 €	40 095.00 €	

B- Section d'investissement

Les dépenses d'investissement proposées sont reprises dans le tableau suivant. Celles retenues sont surlignées en jaune.

BUDGET PRIMITIF 2023 - PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENTS		
Lieux	Objets	Montants TTC
Groupe scolaire	Audits technique et énergétique du groupe scolaire	29 880,00 €
	AFVO	83 500,00 €
	Maîtrise d'œuvre	50 000,00 €
	Mission CSPS	10 000,00 €
	Relamping en LED (toute l'école + restaurant scolaire)	45 066,50 €
Rue Néruda	Poteau fibre optique - PRISE EN CHARGE DE LA CCCO	1 000,00 €
Place des Vésignons	Implantation d'un abribus	3 123,00 €
Place Elsa Triolet	Installation de poteaux démontables	5 000,00 €
Parcelle proche du CHM - Jardins partagés	Création d'un verger	1 000,00 €
École	Remise en état du sous-sol du groupe scolaire + nettoyage des murs d'entrées des écoles	5 000,00 €
Services techniques	Achat de 2 rondesuses professionnelles + Autres matériels	5 000,00 €
Salle des fêtes	Installation d'un système de désenfumage	30 000,00 €
Rue des Bleuets	Trottoirs	39 000,00 €
Rue Néruda	Réfection portion de trottoirs dans la courbe de la raquette	1 710,00 €
Rue des Bleuets	Réfection portion de trottoirs carrefour avenue des Anémones	2 344,35 €
	Réfection portion de trottoirs carrefour rue Charles Hombert	4 468,50 €
	Réfection portion de trottoirs carrefour rue Emile Zola	1 904,35 €
Mairie	Couverture	45 000,00 €
	Réfection du carrelage	22 087,50 €
	Installation d'un ascenseur	33 700,00 €
	Travaux d'aménagement pour installation d'un ascenseur	13 839,00 €
	Sécurisation et modernisation informatique	16 000,00 €
Salle Edouard Pot	Installation de radiateurs à chaleur douce	7 229,95 €
	Création d'une porte	4 000,00 €
Église et presbytère	Conservation - Restauration de la peinture "Assomption de la vierge"	13 380,00 €
	Conservation - Restauration de la peinture "Le buisson ardent"	22 176,00 €
	Conservation - Restauration de la peinture "Moïse devant Pharaon"	1 716,00 €
	Conservation - Restauration de la peinture "Saint Jérôme"	8 160,00 €
	Conservation - Restauration de la sculpture du Saint Evêque (4)	5 562,00 €
	Conservation - Restauration de la sculpture du Saint Cornil ou Cornelle (3)	3 406,80 €
	Conservation - Restauration de la sculpture du Saint Nicolas (2)	5 592,00 €
	Conservation - Restauration de la sculpture du Saint Sébastien (5)	3 918,00 €
	Conservation - Restauration de la sculpture de la Vierge à l'enfant (1)	5 000,00 €
City-stade	Mise en place d'une gâche électrique	3 700,00 €
Rue de l'Égalité	Voirie - Tronçon 1: de la barrière du chemin des galibots et la rue de la Paix	31 181,25 €
	Voirie - Tronçon 2: De la rue de la Paix à la rue St Rémi	66 785,16 €
	Voirie - Tronçon 3: De la rue St Rémi à la pharmacie	125 460,77 €
Stade	Remplacement des projecteurs (8)	9 555,02 €
	Ajout de projecteurs pour éclairage	35 000,00 €
École maternelle	Matériel classes et annexes: 16 chaises en bois pour les PS MS, 6 chaises en bois pour les TPS PS, 6 banes avec dossier en bois pour la salle vidéo, 1 armoire 2 portes pour rangement matériel pédagogique, 6 chaises adultes 3 écrans de projection blanc à enrouler + 6 ordinateurs portables	15 000,00 €
École primaire	Matériel classes	15 000,00 €
Boulodrome	Relamping en LED	6 208,56 €
Logement communal 327 rue d'Erchin	Travaux de menuiserie et d'occlusion	3 700,00 €
Cité Bandini et Rue de Monchecourt	Création d'une bouche d'égoût et remplacement d'un acodrain	15 000,00 €
Boulodrome + écoles maternelle/primaire + cantine + salle d'omnisport + stade	Changement des centrales anti-intrusion et des claviers tactiles	10 500,00 €
Mairie + groupe scolaire + salle du Javelot	Récupérateurs d'eau et leurs raccordement	3 500,00 €
Devant la salle omnisport	Embellissement graphique	3 000,00 €
Écoles maternelle/primaire + église + cantine	Changement des extincteurs	3 500,00 €
Rue de Roucourt	Rénovation éclairage public - Remplacement de 14 lanternes en LED sur crosse existante	15 000,00 €
Restaurant scolaire	Modernisation gestion administrative cantine / garderie	5 000,00 €
	Achat d'une machine à laver le sol	5 000,00 €
Rue d'Erchin	Remplacement de 13 HPL sur support béton	15 000,00 €
Cité Bandini	Remplacement de 8 HPL sur support béton	9 000,00 €
Rue des Anémones	Remplacement de 11 HPL sur support béton	11 500,00 €
Rue Jules Guesde	Remplacement de 12 HPL sur support béton	12 500,00 €
Rue Louise Michel	Éclairage public	105 000,00 €
Rue de la paix	Voirie	47 000,00 €
Rues de la ville	Projet de réaménagement cloison cimetière	
Parking rue Jean Jaurès	Achat de poubelles	5 000,00 €
	Vidéosurveillance	4 000,00 €
		418 430,20 €
Reste pour les écoles dans le BP 2023		382 041,48 €
		800 471,68 €